



Communiqué de presse

Pour une réduction des émissions de CO2 de 40% et pour une taxe d'incitation sur les carburants.

Dans une lettre au Conseil National, Justice et Paix et Oeku Eglise et environnement s'engagent en faveur d'une politique du climat durable et juste en Suisse. Les deux organismes encouragent les conseillers nationaux à intervenir dans les débats actuels en vue d'une politique progressiste et à entreprendre les changements de direction nécessaires pour cela.

L'objectif doit être de ne pas laisser l'augmentation moyenne de la température globale dépasser deux degrés. En tant que pays industrialisé, la Suisse porte une responsabilité particulière. Un but de réduction de 40% du CO2 dans le pays jusqu'en 2020 est nécessaire et juste, de même que des engagements supplémentaires équivalents à l'étranger.

Une juste politique du climat doit prendre en compte tous les domaines d'émission. En Suisse, ce sont les bâtiments et la circulation. Il faut donc s'en tenir fermement à la taxe d'incitation CO2 sur les carburants.

Une politique du climat progressiste n'est pas seulement une exigence de la justice mais sert aussi les intérêts propres de la Suisse parce qu'elle est profitable économiquement.

Berne, le 16.03.2010

Contact :

Commission nationale suisse Justice et Paix

Wolfgang Bürgstein, Effingerstrasse 11, case postale 6872, 3001 Berne, Tél.: 031 382 01 29, Natel: 078 824 44 18, Mail: wolfgang.buergstein@juspax.ch

oeku Eglise et environnement , Berne

Kurt Zaugg-Ott, Schwarztorstrasse 18, case postale 7449, 3001 Berne, Tél.: 031 398 23 45,, Natel: 076 531 26 00, mail: info@oeku.ch

La Commission nationale Justice et Paix est l'organe de la Conférence des évêques suisses (CES) qui s'occupe des questions de caractère politique, social et économique.

oeku Eglise et environnement est une association dont le but est „d'ancrer plus profondément dans la vie et le message de l'Eglise la responsabilité de la sauvegarde de la création“.